

-----  
**ARRETE N° 5582/A/302 /MINEDUB DU 07 SEPT 2017**  
 portant nomination de responsables dans les  
 services déconcentrés du Ministère de l'Education de  
 Base.

**LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,**

- Vu la Constitution ;  
 Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;  
 Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
 Vu le décret n° 2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
 Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;  
 Vu le décret n° 2012/268 du 11 Juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont, pour compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après, dans les déconcentrés du Ministère de l'Education de Base :

**DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION DE BASE DE  
L'ADAMAOUA**

**DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉDUCATION DE BASE DU  
DJEREM**

**Délégué Départemental** : Monsieur **BIDJO Benjamin Débonnaire**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, Matricule 545 909-M, précédemment Délégué Départemental de l'Education de Base du Mayo Tsanaga, en remplacement de Monsieur YADIAYA Samuel, muté.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
VISA	
005844	05 SEP 2017
PRIME MINISTER'S OFFICE	

## DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION DE BASE DU CENTRE

### DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉDUCATION DE BASE DU NYONG ET KELLE

**Délégué Départemental** : Monsieur **BIYA MBAG André**, Professeur d'Écoles Normales d'Instituteurs, Matricule 585545-M, précédemment Inspecteur d'Arrondissement de l'Éducation de Base de Biyouha, en remplacement de Monsieur NLEGE Gilbert, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

### DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION DE BASE DE L'EXTREME- NORD

### DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉDUCATION DE BASE DU MAYO- TSANAGA

**Délégué Départemental** : Monsieur **YADIAYA Samuel**, Professeur d'Écoles Normales d'Instituteurs, Matricule 568 115-O, précédemment Délégué Départemental de l'Éducation de Base du Lom et Djérem, en remplacement de Monsieur BIDJO Benjamin Débonnaire, muté.

### DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION DE BASE DE L'OUEST

### DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉDUCATION DE BASE DU KOUNG-KHI

**Délégué Départemental** : Monsieur **LEMOUBEN Jean Pierre**, Professeur d'Écoles Normales d'Instituteurs, Matricule 584 478-B, précédemment Inspecteur Régional de Pédagogie en charge des Technologies Educatives, en remplacement de Monsieur FOKOUNG Domiel, appelé à d'autres fonctions.

### DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉDUCATION DE BASE DU NOUN

**Délégué Départemental** : Monsieur **NDAM Ismaïla**, Professeur d'Écoles Normales d'Instituteurs, Matricule 555 738-K, précédemment Inspecteur Coordonnateur des Enseignements à la Délégation Régionale de l'Éducation de Base de l'Ouest, en remplacement de Monsieur **POUMIE Aboubakar**, admis à faire valoir ses droits à la retraite.



# DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION DE BASE DU SUD-OUEST

## DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉDUCATION DE BASE DE FAKO

**Délégué Départemental** : Monsieur **NGENYE Henry KULU**, Professeur-Adjoint d'Ecoles Normales d'Instituteurs, Matricule 513 903-Q, précédemment Chef de Service des Etablissements Scolaires dans la même Délégation, en remplacement de Monsieur George ENIE MUSENJA SINGE, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**Article 2** : les intéressés auront droit aux avantages de toute nature, prévus par la réglementation en vigueur.

**Article 3** : le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le \_\_\_\_\_

07 SEPT 2017

SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
VISA	
005844	05 SEP 2017
PRIME MINISTER'S OFFICE	



**LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION DE BASE,**

**Mme YOUSSOUF, née HADIDJA ALIM**